

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2022

Présents : Jérôme VIODRIN, Emilie PEYRARD, Philippe BUCHET, Géraldine PERRIN, Luc MONTARLOT, Sébastien CHRISTOPHE, Noémie SARNIN, Marjorie GIVRE, Nicole CHAVANON, Jérôme BOYER, Alain JOLIVET, Marcel Edmond PAYEN, Sophie REBERGUE

Excusés : Paul MEUNIER (donne pouvoir à Jérôme VIODRIN), Jean-Yves LARUE (donne pouvoir à Jérôme VIODRIN)

Secrétaire de séance : Emilie PEYRARD

Le conseil municipal approuve le CR du 9 décembre.

➤ **Ajout de points à l'ordre du jour**

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :

- Convention de partenariat avec le SYMISOA

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cet ajout à l'ordre du jour.

➤ **Autorisation de dépenses avant vote du budget commune**

Dans l'attente du vote du budget 2022, une autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement est utile et nécessaire afin de ne pas rompre la chaîne des règlements d'opérations budgétaires et comptables.

Ces dépenses concernent plusieurs postes :

Sur le BP Commune :

1. Le changement de la chaudière à l'épicerie par l'entreprise Thermi Dépannage pour un montant de 3 356.40€ TTC

Sur le BP Eau/Assainissement :

2. Une partie de l'achat de matériels divers pour le nouvel agent pour le service unifié par l'entreprise Prolians pour un montant de 2169.12€ TTC.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le règlement des dépenses citées ci-dessus avant le vote du budget.

➤ **Vente bâtiment ancienne maison des associations**

M. le Maire rappelle que l'ancienne maison des associations a été mise en vente début janvier pour un montant de 80 000€ net vendeur. Nous avons eu quelques visites dont 1 acquéreur qui nous a fait une proposition à 70 000€. Nous avons alors fait une contre-proposition à 75 000€ que celui-ci accepterait.

Nous devons donc valider aujourd'hui cette offre à 75 000€ net vendeur.

Si tel est le cas, la signature du compromis devrait avoir lieu début mars.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition à 75 000€ net vendeur.

➤ **PLU : Choix du bureau d'étude**

M. le Maire présente au Conseil les 2 propositions reçues pour la révision allégée de notre PLU de la part des bureaux d'études Réalité et Oxyria.

Réalité nous propose un devis à 7 092€ TTC et Oxyria à 8 800€ TTC.

Arrivé de Sophie REBERGUE

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à 1 abstention et 12 voix pour décide de retenir le bureau d'étude Réalité.

➤ **Parking épicerie : Choix des entreprises**

M. le Maire fait savoir au Conseil que les travaux du parking des Quatre Sans Cloche vont être entrepris. Nous avons reçu 3 devis pour la réfection de ce parking.

Eurovia nous propose un devis à 8 940€ TTC sur une base de 200m²

Thivent nous propose un devis à 6 078€ TTC sur une base de 166.50m²

Eiffage nous propose un devis à 7 759.20€ TTC sur une base de 215m²

Nous ne comprenons pas d'où vient cette différence de m² puisque les travaux sont les mêmes.

Aussi, afin de vraiment pouvoir comparer les prix, nous avons tout ramené à 215m² ce qui nous fait des devis à 9 588€ TTC pour Eurovia, 7 772.40€ pour Thivent et donc on reste à 7 759.20€ pour Eiffage.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir le devis de l'entreprise Eiffage.

➤ **Programme voirie : Grand chemin**

Monsieur le Maire expose au Conseil des problèmes de voirie importants sur le chemin communale « Grand Chemin ». Celui-ci est coupé entre Maizilly et Mars. Nous avons un accord avec la commune de Maizilly qui dit que c'est à nous d'entretenir la totalité de ce chemin (en contrepartie eux, entretiennent un autre chemin dans sa globalité) mais, en revanche pour les investissements (comme ici dans le cas présent où le goudron est à refaire entièrement) nous le prenons en charge à 50/50%.

Au vu de l'état détérioré de ce chemin, nous avons décidé de modifier notre programme voirie 2022, en supprimant les travaux prévus à la Rivière pour les remplacer par ces travaux.

➤ **Changement chemin ruraux en chemin communaux (CR6 et CR15)**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que le montant des dotations globales de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

De plus, le Département, ne subventionne plus les voies rurales mais seulement les voies communales.

De ce fait, nous vous proposons de passer 2 chemins ruraux en communaux. Il s'agit du CR6 (1 586ml) et du CR15 (1 285ml).

La longueur de voirie communale actuelle est de 26 061ml, nous passerions donc à 28 932ml.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de passer ces 2 chemins ruraux en communaux et précise que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 28 932ml.

➤ CTG

Emilie PEYRARD, adjointe au maire, présente les grandes lignes de la Convention Territoriale Globale qui vient d'être signée pour 3 ans en conseil communautaire. Celle-ci décline les lignes directrices de la com-com dans le champs social et culturel.

Il est demandé à chaque commune de désigner 1 représentant et 1 suppléant pour siéger au COPIL de la CTG qui se réunira 2 fois par an. Emilie Peyrard se porte volontaire pour être la représentante et Sophie Rebergue sa suppléante.

➤ Convention SYMISOA

M. le Maire explique qu'afin de réaliser des travaux dans un petit affluent du Chandonnet qui lors d'épisode pluvieux déborde et inonde la chaussée du chemin du Pillon provoquant une dégradation de celui-ci, il est nécessaire de signer une convention de partenariat avec le SYMISOA.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de signer cette convention.

➤ QUESTIONS DIVERSES

CUI : Emilie Peyrard explique que notre agent communal Maud Ramos a de nouveaux projets professionnels en perspective et il est fort probable qu'elle nous quitte à la fin de l'année scolaire.

La question de son remplacement est en cours et une réflexion est actuellement mener sur la possibilité et l'intérêt d'embaucher un contrat universel d'insertion.

Emilie Peyrard présente les grandes lignes du CUI. L'idée d'embaucher en CDD une personne de plus de 50 ans pour une durée de 5 ans semble intéressante. Emilie Peyrard va se mettre en lien avec Pole emploi et la mission locale afin de creuser la question.

Service Unifié : M. Eric GOUTARD, agent du service unifié a pris ses fonctions le 1/02/2022. Il a été accueilli lors d'une réunion par l'ensemble des communes. Son arrivée a été perturbée par l'arrêt maladie de Patrick Dumont pour cause COVID qui n'a pu l'accueillir sur le terrain.

En attendant le retour de Patrick il a été déployé sur la commune du Cergne et de Saint Germain la Montagne qui ont des travaux à faire.

Comme dit précédemment du petit matériel a été acheté.

L'achat du véhicule est en cours. Le choix s'est porté sur un Pickup 4*4 d'une valeur de 34 954€.

Le prix un peu plus élevé que ce qui était prévu initialement (30 000€) a été approuvé par tous.

En attendant le Pickup, le garage prête nous un véhicule.

Retraite Christian DESPINASSE : Christian a fait valoir ses droits à la retraite qui sera effective au 1 septembre 2022. Avec ses congés, Christian terminera le 1^{er} aout.

Le recrutement d'un nouvel agent est donc prévu au mois de mars pour une embauche le 1^{er} juillet afin de faire le tuilage avec Christian.

Contenaires : Suite à l'incendie des contenaires à l'entrée de la commune, il a été décidé de ne pas les remettre au même endroit. Un essai est en cours sur le parking de l'épicerie du côté des terrains de boules.

Une réflexion est en cours sur l'ajout d'un point de compostage à proximité du cimetière.

Télégestion : L'installation de la télégestion se termine. Maintenant il faut réfléchir comment optimiser cet outil.

Pour cela, le SIEL propose une expérimentation à titre gratuit d'un logiciel.

La commune du Cergne a acheté et utilise déjà un logiciel très performant qui pourrait héberger les données de toutes les communes du service unifié moyennant l'achat de packs supplémentaires.

Dans le cadre du service unifié la proposition du Cergne semble la plus cohérente. Toutes les communes travailleraient avec le même logiciel.

Voirie : Actuellement les agents communaux effectuent des travaux sur plusieurs chemins : chemins des Aguets, chemin de Villeret. D'autres sont à venir

Tarif du SIEL : Les tarifs du SIEL 2022 montrent une hausse importante de 22.39% sur l'éclairage public et de 14.07% sur les bâtiments.

Malgré tout cette baisse est moins importante grâce aux achats groupés effectués dans le cadre du SIEL.